

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 9 juillet 2026 19:30

En exercice : 33

Présents : 31

Excusés : 1

Absents : 1

Date de la convocation :
02/07/2026

Président de séance :
Jean-Louis ROY

Secrétaire de séance :
Mélanie CHARPENTREAU

N° interne de l'acte :
D04_07_2026

jeudi 9 juillet 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle les Lavandières - La Pommeraie-sur-Sèvre.

Membres présents :

Laurent BALDOVINI, Alexandra BITEAU, Mélanie CHARPENTREAU, Yannick CLERCQ, Albert CORNUAU, Béatrice COULON, Oriane COUTAND, Laurent DESNOUHES, Emilie DURAND, Laurent GABORIT, Bernard GUILLOTEAU, Nadège HOEPPE, Stéphanie JEUNOT, Flavie LIAIGRE, Pédro MARTINEAU, Frédéric MOUSSET, Anne-Marie PAILLAT, Johann PASQUEREAU, Florian PELATAN, Marie-Christine PROUST, Hervé PUAU, Simon RAMPILLON, Charlène RANTIERE, Sylvie RAUTURIER TEILLET, Julie RIBARDIERE, Christian RIGAUDEAU, Raphaël ROTURIER, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ, Nicolas STEENO, Adeline YVAI-NURDIN

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Blandine BEAUPERIN (donne pouvoir à : Jean-Louis ROY)

Membres Absents :

Sandrine VIGNIAL

Détermination du rang du nouvel adjoint élu

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal l'élection de Laurent GABORIT en tant qu'adjoint.

Il indique que l'article L 2122-7-2 du code général des collectivités territoriales dispose que « *le conseil municipal peut décider que (les adjoints nouvellement élus) occuperont, dans l'ordre du tableau, le même rang que les élus qui occupaient précédemment les postes devenus vacants* ».

Il propose que Laurent GABORIT occupe comme son prédécesseur le rang de 3^{ème} adjoint dans l'ordre du tableau du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés approuve la proposition de Monsieur le Maire.

Vote : unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

Envoyé en préfecture le 20/07/2026

Reçu en préfecture le 20/07/2026

Publié le

ID : 085-200059079-20260709-D04_07_2026-DE



Le Secrétaire de séance,

Mélanie CHARPENTREAU

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Sèvremont

Le Maire Jean-Louis ROY

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large 'J' and 'L' followed by a horizontal stroke.



Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le : 20/07/2026